



# Vers une campagne de vaccination combinée papillomavirus-méningocoques au collège

(AFP) -

Le gouvernement souhaite étendre la campagne de vaccination contre le papillomavirus (HPV) au collège, pour vacciner "de manière simultanée" les élèves contre les infections invasives à méningocoques, selon un amendement au projet de budget de la Sécu pour 2025, déposé par l'exécutif lundi.

Depuis l'année scolaire 2023-2024, tous les élèves de 5ème peuvent être vaccinés dans leur collège -sous réserve d'une autorisation parentale- contre le papillomavirus, à l'origine de nombreux cancers (col de l'utérus, vulve, vagin, ORL, anus...).

Les Autorités régionales de santé (ARS) et rectorats sont chargés d'organiser la campagne, divers soignants (médecins, sages-femmes, infirmiers, ou pharmaciens) intervenant dans les établissements. La vaccination est ainsi prise en charge à 100% par l'Assurance maladie.

Pour l'année scolaire 2025-2026, "il est proposé de capitaliser sur cette campagne de vaccination HPV en incluant les vaccins contre les infections invasives à méningocoques A, C, W, Y" et donc d'organiser "une campagne combinée HPV-Méningocoques", puisque la "co-administration" est possible, indique le gouvernement dans "l'exposé" de son amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

"Les données épidémiologiques récentes montrent une reprise de la circulation des méningocoques en France et simultanément une évolution des souches", argue l'exécutif. La Haute Autorité de santé (HAS) préconise aujourd'hui "de vacciner selon un schéma à une dose les adolescents de 11 à 14 ans contre les sérogroupes A, C, W, Y, indépendamment de leur statut vaccinal antérieur", ajoute-t-il.

La mesure "implique que le vaccin -contre les méningocoques- sera remboursé à 100% par l'Assurance maladie, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici", a précisé à l'AFP le ministère de la Santé. La vaccination contre ces bactéries était possible au collège, mais sans prise en charge intégrale (65% par l'Assurance maladie, le reste étant souvent remboursé par les complémentaires santé).

Les méningocoques sont une famille de bactéries qui causent des méningites dangereuses et contagieuses, principalement chez les enfants et adolescents. C'est loin d'être la seule cause de méningites, un terme générique qui désigne une inflammation des membranes du cerveau ou de la moelle épinière. La majorité du temps, un virus est en cause.

Mais les méningites virales sont généralement beaucoup moins graves que celles causées par une bactérie. Ces dernières, qui se manifestent notamment par une forte fièvre et une raideur de la nuque, tuent un patient de manière foudroyante si elles ne sont pas soignées. Quand elles le sont, la mortalité reste de 10%, sans parler de séquelles fréquentes (amputation, troubles cognitifs...).

eva-gbh/grd/mpm

Afp le 28 oct. 24 à 20 15.